



Des strapontins pour les élus du CTA !

Faux départ pour le « nouveau » du dialogue social dans l'Académie de Toulouse.

Ce jour, vendredi 9 décembre 2011, devait se tenir le 1^{er} Comité Technique Académique (CTA) d'un dialogue social rénové.

Cette 1^{ère} séance avait pour objet l'installation du CTA dans sa nouvelle configuration issue des élections professionnelles du mois d'octobre 2011 et la carte des formations en lycées et lycées professionnels.

Quelle ne fut la surprise des représentants des personnels élus, en entrant dans la salle, de constater que le Recteur avait mis en place une organisation matérielle empêchant toute communication entre titulaires et suppléants de chaque organisation syndicale !

En effet, les échanges entre élus, titulaires et suppléants, sont indispensables compte tenu de l'étendue de l'académie (8 départements) et des champs de compétences du CTA, de la maternelle au supérieur.

Après un long débat avec le Recteur, les représentants du personnel de la FSU, de l'UNSA Education et du SGEN Cfdt, ont pris acte de son refus d'accepter que tous les élus siègent dans des conditions normales de travail.

Les élus de l'académie de Toulouse ont demandé que les modalités de fonctionnement du CTA ne soient pas différentes de celles appliquées par le Ministère lors du 1^{er} Comité Technique Ministériel le 29 novembre 2011.

En conséquence, devant l'obstination incompréhensible du Recteur, le CTA n'a pu se tenir.

Les 3 organisations syndicales très attachées au respect du dialogue social attendent un signe fort du Recteur au prochain CTA, reconvoqué lundi 19 décembre 2011 à 9 h.

Nous appelons les personnels et les établissements à poursuivre la mobilisation sur la carte des formations jusqu'au 19 décembre 2011.